



Département du Gard
Mairie de
Molières-sur-Cèze

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FEVRIER 2011

Étaient présents : Patrick DUMAS, Maire, Jean VEYRUN, Serge PARAYRE, Liliane BREARD, Denise COLLIER, Gilbert GARCIA, Walter RIEDER, Georges ADRYANCZYK-PERRIER, Sylvain CIVIDINO, Jean-Louis BERTRAND.

Étaient absents : Cyril LAURENT représenté par Patrick DUMAS, Liliane BOSSETTI représentée par Jean-Louis BERTRAND, Cyril AUBANEL représenté par Georges ADRYANCZYK-PERRIER.

Secrétaire de séance : Jean VEYRUN.

Approbation du compte-rendu de la réunion du 7 janvier 2011.

1 - Contrat d'assurance contre les risques statutaires : Le Conseil charge le Centre de Gestion du Gard de souscrire pour son compte des conventions d'assurance, auprès d'une entreprise d'assurance agréée. Unanimité.

2 - Risques miniers : avis sur le dossier de l'État : Suite à la présentation par Monsieur le Maire du Porter à Connaissance sur les risques miniers et de la cartographie, le Conseil Municipal, à l'unanimité, CONTESTE la présentation des risques telle qu'elle a été établie et demande plus de précisions sur les données Cartographiques. Sur proposition de Monsieur Walter RIEDER le conseil demande que l'État prenne ses responsabilité pour la gestion des risques engendrés par le passé minier.

3 - Plan de Prévention des Risques Inondation - avis sur le dossier : Monsieur le Maire présente le dossier portant sur les risques inondation établi par les services de l'État et communiqué par courrier du 21 décembre 2010.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, ACCEPTE dans son ensemble les préconisations du dossier et demande aux services de l'État d'apporter une attention aux réserves établies par certains riverains.

4 - Acquisition de terrains : Le conseil décide d'acquérir au prix de 1 € le m².les parcelles :

- B 316 appartenant à Monsieur et Madame COUTUROU d'une superficie de 228 m²
- B 317 appartenant à Monsieur et Madame DUBOIS, d'une superficie de 220 m²

afin de pouvoir assurer la réparation et l'aménagement de la route du Pesquier endommagée à la suite des intempéries de 2008.(13 voix pour et 1 abstention (AUBANEL).

6 - Tarifs travaux administratifs : Par 12 voix pour et 1 abstention (AUBANEL), le conseil fixe le coût de la prestation des photocopies au double du tarif noir et blanc.

7 - Proposition de vente par lot de la cité 13 : Le Conseil Municipal, décide, par 8 voix pour et 5 contres (CIVIDINO, ADRYANCZYK-PERRIER, BOSSETTI, AUBANEL, BERTRAND) DECIDE de vendre chaque appartement au prix de 11 800 €. L'achat sera proposé aux locataires.

8 - Marché adapté pour la réfection de la salle des brousses : le Conseil Municipal, RETIENT, par 8 voix pour et cinq abstentions (ADRYANCZYK, BERTRAND, CIVIDINO, AUBANEL, BOSETTI) les offres H.T. des sociétés :

Lot 1 - chauffage	SARL ERE pour un montant de 10 729,00 €.
Lot 2 - Réhabilitation	Peintre ROUZET pour un montant de 7 762 €.
Lot 3 - Plomberie	B.F. Plomberie pour un montant de 4 585 €
Lot 4 - Menuiseries extérieures	Cévennes couleurs pour un montant de 16 589,20 €.

Lot 5 - Peintures intérieures Peintre ROUZET pour un montant de 7 342,50 €.
Lot 6 - Électricité SARL ERE pour un montant de 17 881 €.
Lot 7 - Toiture STRYCHANIN pour un montant de 3 020,86 €.

Monsieur RIEDER fait remarquer et noter qu'il y a lieu d'améliorer l'utilisation de l'équipement municipal et demande de trouver un gestionnaire.

10 - Mise en discrétion Enfouissement parc MIKUNDA: A l'unanimité, le conseil décide de déposer un dossier Mise en discrétion réseau BT poste Molières et Génie civil télécommunications tranche 1.

11 - Écoles : Le maire informe le conseil sur le projet de fermeture par l'État d'un classe dans le cadre du RPI. A l'unanimité, le conseil se prononce contre cette proposition de suppression d'un poste d'enseignant.

12 - Frais de mission des stagiaires de l'école des mines : Le Conseil Municipal, décide, par 8 voix pour et 1 contre (BERTRAND) et 4 abstentions (CIVIDINO, ADRYANCZYK-PERRIER, BOSSETI, AUBANEL) de rembourser les deux stagiaires de l'école des mines les frais engagés.

13 - Gaz de schiste : A l'unanimité, le conseil demande à l'État l'arrêt des projets d'exploitation du gaz de schiste.

14 - Pharmacie JACQUEMENT : Le conseil apporte son soutien au projet de déplacement de l'établissement sur la commune.

La séance est levée à 20 h 45.

Le secrétaire de séance

Jean VEYRUN

Serge PARAYRE,

Walter RIEDER,

Sylvain CIVIDINO

Liliane BREARD,

Jean-Louis BERTRAND

Denise COLLIER,

Georges ADRYANCZYK-PERRIER,

Le Maire

Patrick DUMAS

Gilbert GARCIA,

